

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 11 décembre 2012 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Philippe MASSE, la Commission a :

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 13 novembre 2012, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- entendu plusieurs communications du Président, de René JACQUOT et de Corinne CABASSUD.
- pris acte de l'avis négatif rendu par la Direction des affaires juridiques du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant le projet de l'Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels (EIGSI) à Casablanca (Maroc) et décidé de surseoir à rendre sa décision, compte tenu de cet avis négatif.

Puis, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique de l'Île-de-France – Académies de Créteil et Versailles (habilitation à compter de la rentrée 2013)

École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications*, en formation initiale sous statut d'étudiant.
- *Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications*, spécialité *Electronique et informatique industrielle*, en partenariat avec l'ITII Ile-de-France, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(AVIS N° 2012/12-01)

Institut Mines-Télécom -Télécom Paris Sud

Avis favorable au renouvellement, pour 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de Télécom Paris Sud de l'Institut Mines-Télécom*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Le prochain suivi périodique d'effectuera dans le cadre de l'Académie de Paris où est situé le siège de l'Institut Mines-Télécom.

Par ailleurs, l'établissement demande à délivrer, à compter de la rentrée 2013, le titre d'*ingénieur diplômé* dans la spécialité *Réseaux*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2012/12-02)

Ecole française d'électronique et d'informatique (EFREI)

Décision de renouvellement, pour 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de l'habilitation à délivrer le titre suivant :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole française d'électronique et d'informatique*, en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti.

Un rapport intermédiaire, sur le suivi des recommandations, devra être transmis au Greffe de la Commission au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

(DECISION N° 2012/12-03)

Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles (EPMI)

Décision de renouvellement, pour 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

-*Ingénieur diplômé de l'Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

-*Ingénieur diplômé de l'Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles, spécialité Génie énergétique et climatique*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Un rapport intermédiaire, sur le suivi des recommandations et notamment le placement des apprentis, devra être transmis au Greffe de la Commission au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

(DECISION N° 2012/12-04)

Ecole supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications (ESIGETEL)

Décision de renouvellement, pour 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de l'habilitation à délivrer le titre Suivant :

-*Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Un rapport intermédiaire, sur le suivi des recommandations, devra être transmis au Greffe de la Commission au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Par ailleurs, l'établissement demande l'extension à l'apprentissage de la préparation de ce titre d'ingénieur diplômé, à compter de la rentrée 2013.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(DECISION N° 2012/12-05)

2/ Suivi général des habilitations

Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)

La Commission prend acte du rapport intermédiaire transmis par l'Etablissement.

L'habilitation en cours, accordée pour 6 ans à partir de la rentrée 2009, se poursuit jusqu'à la fin de l'année universitaire 2014/2015)

Par ailleurs, l'établissement demande l'extension à l'apprentissage de la préparation du titre d'ingénieur diplômé, à compter de la rentrée 2013.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2012/12-06)

Ecole supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE)

La Commission prend acte du rapport intermédiaire transmis par l'Etablissement. Elle note la prise en compte des recommandations et demande de poursuivre les actions en vue de réduire significativement le taux de suivi de l'année de césure.

L'habilitation en cours, accordée pour 6 ans à partir de la rentrée 2009, se poursuit jusqu'à la fin de l'année universitaire 2014/2015.

(DECISION N° 2012/12-07)

3/ Développement de l'apprentissage

Institut Mines-Télécom

-Télécom Paris Sud

La Commission a examiné favorablement la demande d'habilitation d'un nouveau titre d'*ingénieur diplômé*, en spécialité *Réseaux*.

L'avis définitif sera pris au vu de la prise de position du Conseil régional d'Ile-de-France et du financement assuré par le CFA.

(AVIS N° 2012/12-02)

Ecole supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications (ESIGETEL)

La Commission a examiné favorablement la demande d'extension à l'apprentissage de la préparation du titre d'*ingénieur diplômé*.

La décision définitive sera prise au vu de la prise de position du Conseil régional d'Ile-de-France et du financement assuré par le CFA.

(DECISION N° 2012/12-05)

.../...

Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)

Avis favorable à l'extension à l'apprentissage, pour une durée restreinte à 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2013, de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier*. Le renouvellement, à partir de la rentrée 2015, de cette extension à l'apprentissage, sera examiné dans le cadre du suivi périodique.

(AVIS N° 2012/12-06)

André MORA